



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique d'aménagement du territoire

Question écrite n° 75307

## Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur les opérateurs publics locaux d'aménagement en Île-de-France. Dans son rapport public annuel de février 2015, la Cour des comptes préconise de renforcer la connaissance des opérations et l'analyse des risques en présentant les comptes sociaux des entreprises publiques locales permettant une lecture des comptes par activité. Il lui demande les intentions du Gouvernement sur ce point.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Le Ray](#)

**Circonscription :** Morbihan (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75307

**Rubrique :** Aménagement du territoire

**Ministère interrogé :** Logement, égalité des territoires et ruralité

**Ministère attributaire :** Cohésion des territoires

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 mars 2015](#), page 1641

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)